



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

OBSERVATOIRE HYDROLOGIQUE

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Sept. 2025

Synthèse mensuelle au 1^{er} octobre 2025

Une période d'étiage en amélioration

Le mois de septembre 2025 montre une légère amélioration de la situation hydrologique sur le bassin Adour-Garonne, notamment grâce aux précipitations de la fin de mois. On relève une amélioration générale des débits. Cependant, l'humidité des sols reste majoritairement déficitaire. Le taux de remplissage moyen des réserves de soutien d'étiage non conventionnées au 1^{er} octobre dépasse la moyenne sur 10 ans. Les niveaux des nappes sont globalement moyens à modérément hauts. Les écoulements sont en légère amélioration en tête de bassin dans plusieurs départements. Enfin, des arrêtés concernant la sécheresse restent en vigueur sur trois quart du territoire.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits	9
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	12
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	14
Pluies efficaces.....	5	Ecosystèmes aquatiques.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	17
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	18
Hydraulicité.....	8		

Septembre 2025 a été marqué par des pluies orageuses inégales en début de mois sur le sud et l'est du bassin, puis par des précipitations significatives du 20 au 22 septembre sur l'ensemble du territoire. Le nord-est du bassin affiche un excédent de 10 à 40 %, tandis que l'est de la Gironde, le nord du bassin de l'Adour et le sud du Tarn et de l'Aveyron enregistrent des déficits pluviométriques de 30 à 50 %.

Les pluies efficaces sont globalement négatives ou neutres sur la majeure partie du bassin, sauf sur quelques secteurs restreints où elles sont positives de 50 à 75 mm, voire plus localement.

L'humidité des sols est majoritairement déficitaire par rapport aux normales, notamment sur la Garonne aval, la Dordogne aval (- 40 à - 60 %). Quelques secteurs présentent un léger excédent.

On relève une amélioration générale des débits. 27 stations sur 62 ont franchi le Débit Objectif d'Étiage (DOE), mais seulement 10 pendant plus de 15 jours. Aucune station ne reste sous le DOE tout le mois. Seules 3 stations franchissent encore le débit de crise.

L'hydraulicité est en hausse par rapport à août : seulement 23 stations restent sous 80 % de leur débit moyen normal interannuel (contre 35 en août), et aucune sous 20 %. La majorité des stations se situe entre 80 et 120 %.

Au 1^{er} octobre, le taux de remplissage des réserves non conventionnées est très variable (0 à 92 %), avec 9 réserves entre 0 et 20 %. Le niveau moyen atteint 44 % (48 % début septembre). Celui du sous-bassin de l'Adour est globalement sous 40 %.

La mobilisation du soutien d'étiage a majoritairement diminué et le taux de remplissage moyen sur le bassin au 1^{er} octobre dépasse la moyenne sur 10 ans.

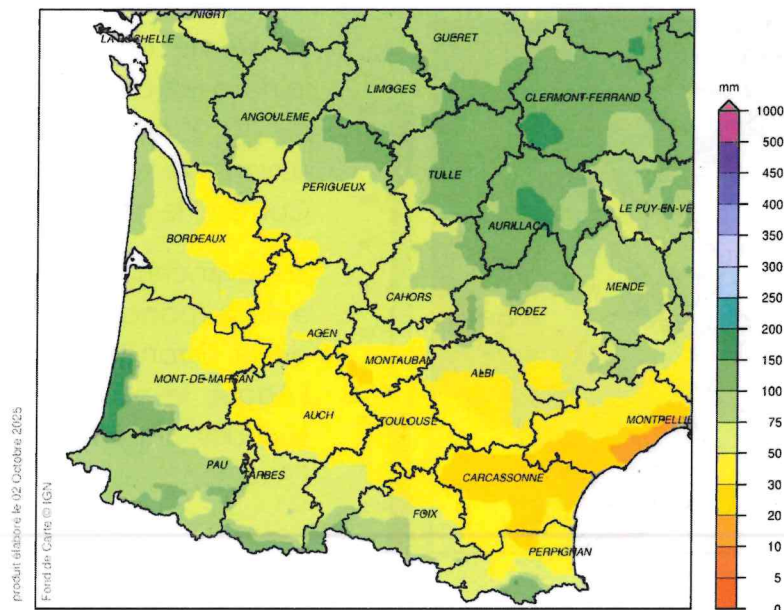
Les niveaux des nappes sont globalement moyens à modérément hauts, sauf pour les aquifères de socle à l'est - sud-est du bassin (modérément bas). Les précipitations de fin d'été ont permis une légère amélioration, notamment pour les aquifères volcaniques.

Les écoulements en tête de bassin sont en amélioration significative grâce aux pluies et à la baisse des températures. Environ 85 % des stations ONDE présentent un écoulement visible fin septembre (contre 64 % fin août). Cependant, des assecs ou ruptures d'écoulement persistent et la situation reste précaire.

Enfin, malgré les améliorations, 13 % du territoire du bassin reste en restrictions temporaires d'usages de l'eau de niveau crise (contre 23 % en août), 16 % en alerte renforcée et 11 % en alerte. 73 % du territoire est encore concerné par des arrêts sécheresse.



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Septembre 2025



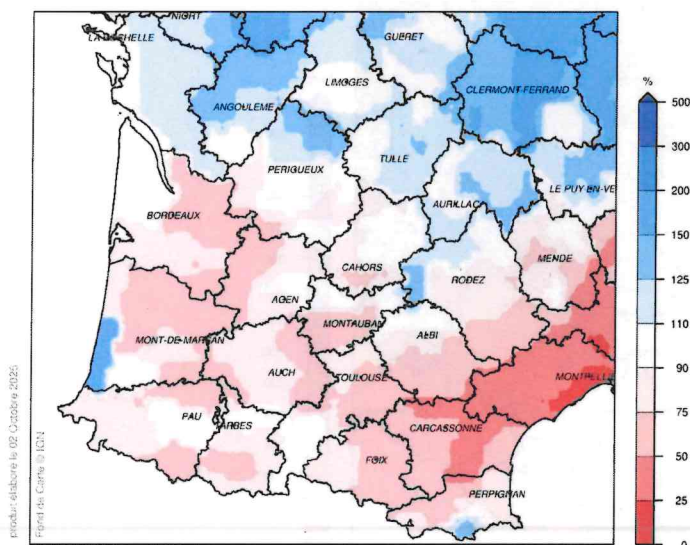
Précipitations de septembre 2025

Des précipitations orageuses inégales ont eu lieu début septembre sur le sud et l'est du bassin, puis des pluies significatives du 20 au 22 septembre sur l'ensemble du bassin. Le sud du littoral est particulièrement pluvieux lors de cette période avec des pluies à caractère orageux localement remarquables.

Sur une assez grande partie d'Adour-Garonne, on relève 40 à 60 mm, et seulement de l'ordre de 30 mm entre la plaine toulousaine et le département de Tarn-et-Garonne, tandis que les secteurs plus arrosés sont limités. On peut signaler un cumul important sur l'est de la Corrèze où l'on a relevé entre 100 et 150 mm et localement sur le sud du littoral aquitain à Hossegor (211,6 mm sur le mois).

Rapport à la normale des précipitations de septembre 2025

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Septembre 2025

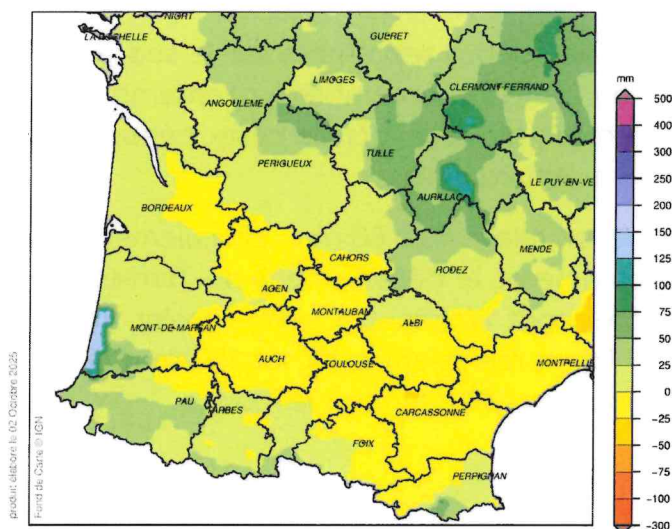


En terme de rapport à la normale, le nord-est de la zone est excédentaire de 10 à 40 % très ponctuellement, davantage sur l'est de la Dordogne, la Corrèze, le nord de l'Aveyron.

En revanche, les déficits atteignent 30 à 40 % (ponctuellement 50 %) sur l'est de la Gironde, le nord du bassin de l'Adour, le nord de la Garonne ou le sud des départements du Tarn et de l'Aveyron.

Pluies efficaces de septembre 2025

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Septembre 2025



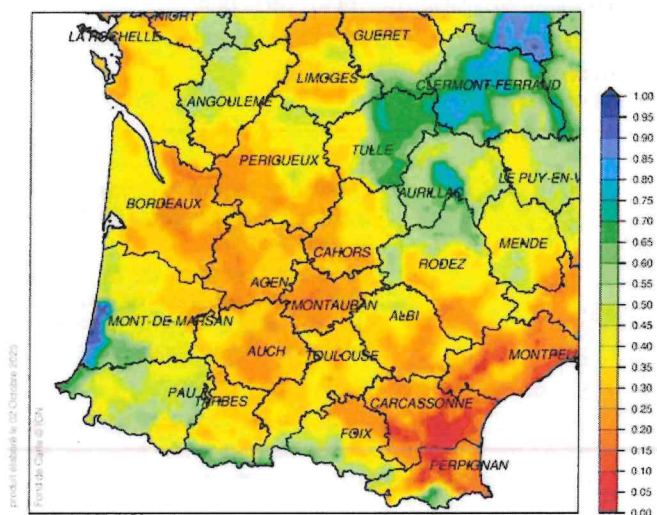
A l'échelle du bassin Adour-Garonne, les pluies efficaces sont souvent déficitaires ou assez neutres alors que les secteurs positifs sont de superficie modeste.

Sur l'aval de la Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Gers, la plaine de Haute-Garonne ou le Sud du Tarn, les précipitations efficaces sont négatives : comprises entre -10 et -20 mm. Sur les secteurs voisins, elles sont comprises entre -10 et +10 mm.

Elles présentent un bilan positif sur un secteur assez restreint : entre le Nord de la Dordogne et l'est de la Corrèze (entre 50 et 75 mm), sur le sud du littoral landais (localement plus de 100 mm), résultant de plusieurs épisodes fortement pluvieux.

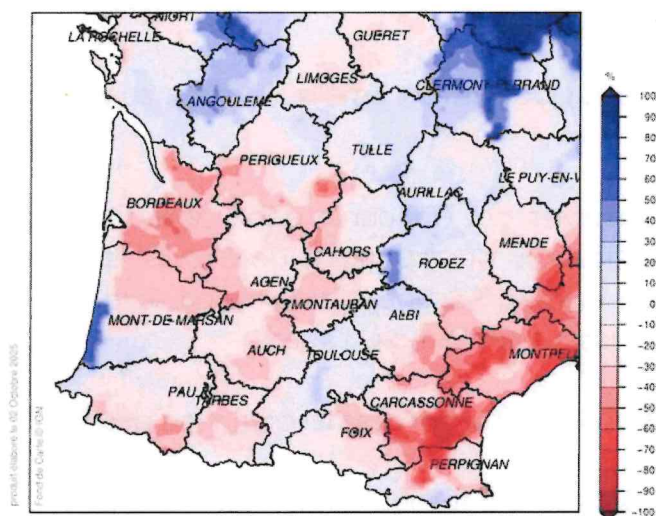
Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols début octobre 2025

Bassin Adour Garonne
Indice d'humidité des sols
le 1 Octobre 2025



En comparaison aux valeurs du 1^{er} septembre 2025 (au sortir d'une fin août humide) les sols présentent au 1^{er} octobre une humidité équivalente, parfois inférieure. Entre ces deux dates, à la suite des précipitations du 20 au 22 septembre, l'humidité des sols s'est passagèrement élevée à des niveaux supérieurs à la normale. Puis la fin du mois de septembre peu arrosée a orienté les valeurs à la baisse.

Bassin Adour Garonne
Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols
le 1 Octobre 2025

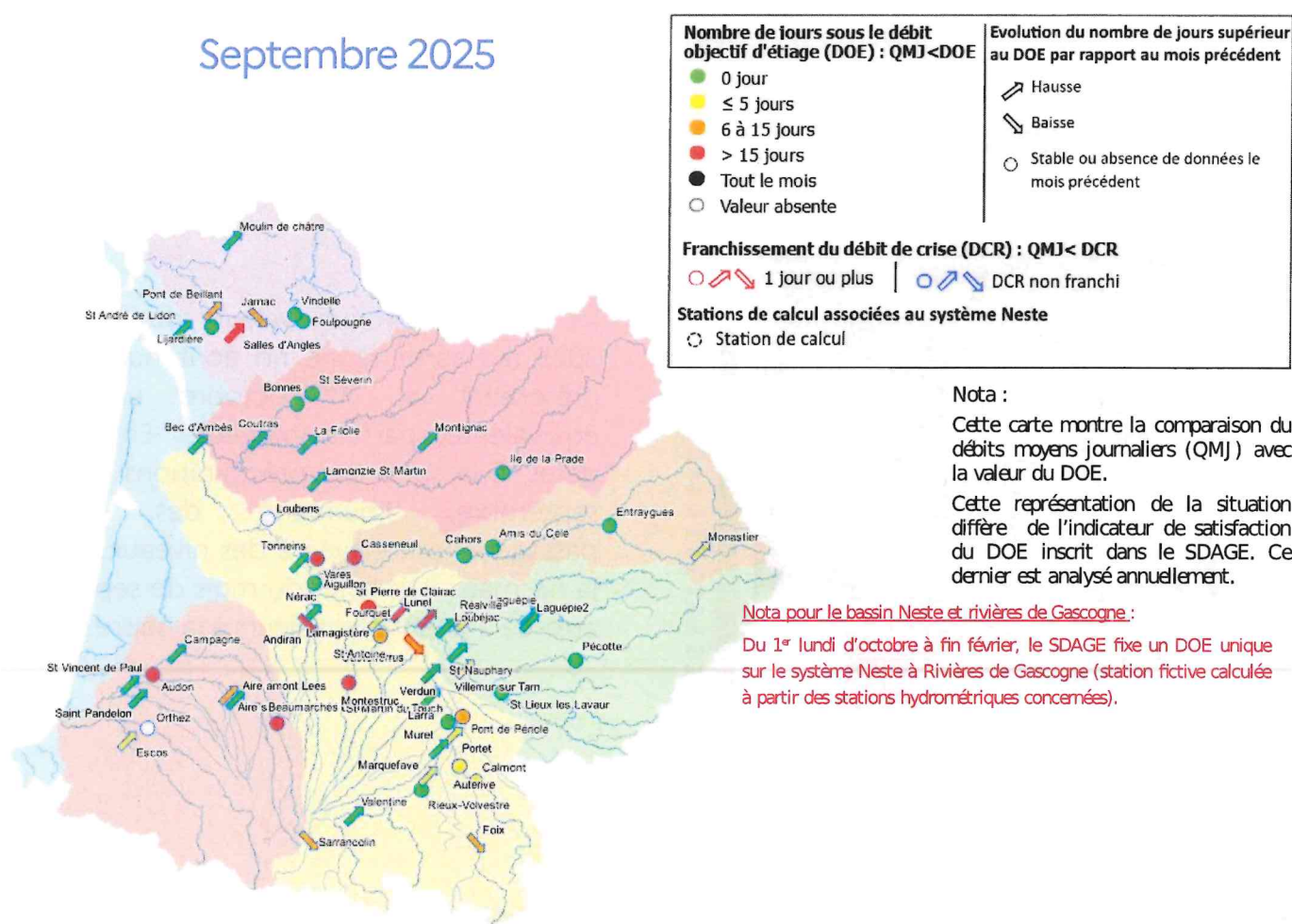


L'humidité des sols est majoritairement déficitaire par rapport aux normales.

Sur la Garonne aval et la Dordogne aval le déficit est parfois de -40 à -60 %. Sur le Lot-et-Garonne, le Gers, le Tarn-et-Garonne, l'ouest des Pyrénées, et l'Ariège, le déficit est plutôt de -10 à -30 %.

L'humidité des sols est légèrement excédentaire, sur la plaine toulousaine et le nord du Tarn. Quelques secteurs sont plus humides que la normale (la Charente, le nord-est du bassin de la Dordogne, l'ouest et le nord de l'Aveyron et le sud de la côte landaise). Ils sont le résultat d'épisodes orageux et de taille relativement limitée par rapport au bassin.

Septembre 2025



Durant le mois de septembre, les débits se sont globalement améliorés grâce aux précipitations.

Sur l'ensemble du bassin, 27 stations sur 62 suivies ont franchi le débit objectif d'étiage (DOE). 9 stations sont passées sous le DOE durant moins de 5 jours, 8 stations entre 6 et 15 jours, 10 stations plus de 15 jours. Aucune station n'a passé le mois entier sous le DOE (a contrario de 3 stations durant le mois d'août).

Par rapport au mois dernier, 23 stations ont vu leur situation s'améliorer avec des débits ne passant plus sous le DOE.

9 stations sont repassées au-dessus du DCR, 3 stations ont toutefois encore franchi le DCR (St Pierre de Clairac sur la Séoune, Salles d'Angles sur le Né et Castelferrus sur la Gimone).

Septembre 2025



- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%
- Station sans référence

Evolution de l'hydraulicité par rapport au mois précédent :

- ↗ Hausse
- ↘ Baisse
- Stable ou absence de données le mois précédent

Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Définition hydraulicité : Rapport du débit mensuel à sa moyenne interannuelle.

L'hydraulicité de septembre s'est améliorée par rapport à celle d'août.

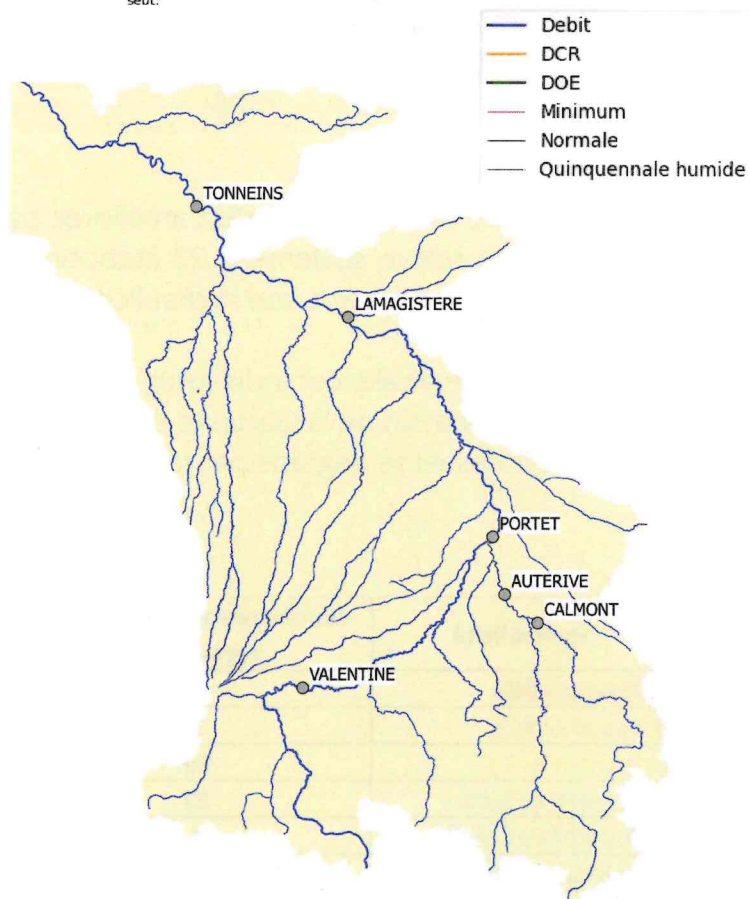
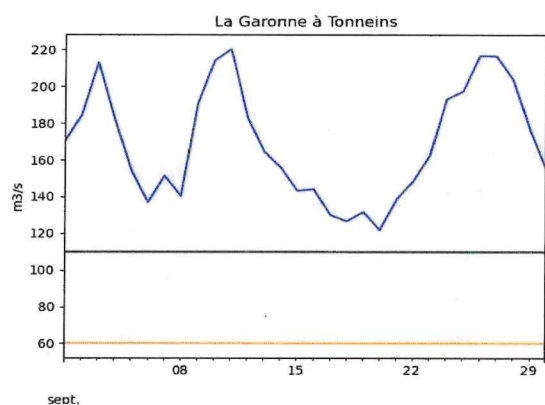
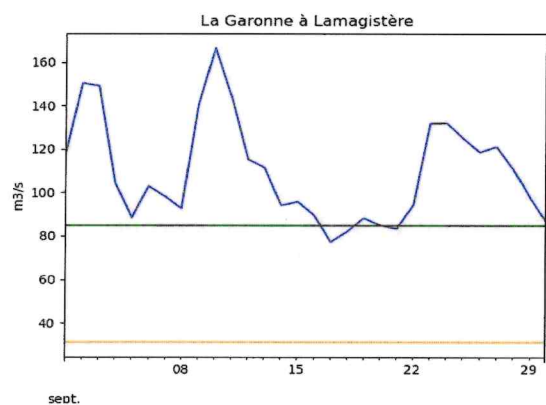
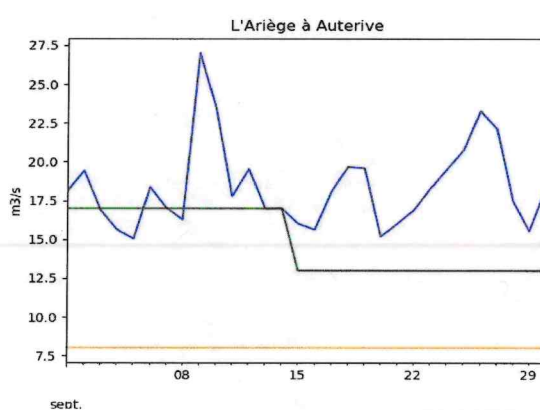
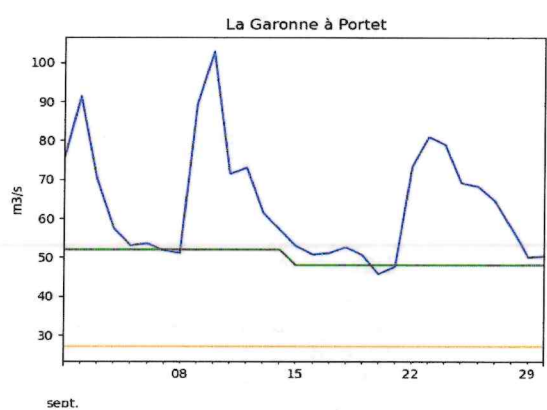
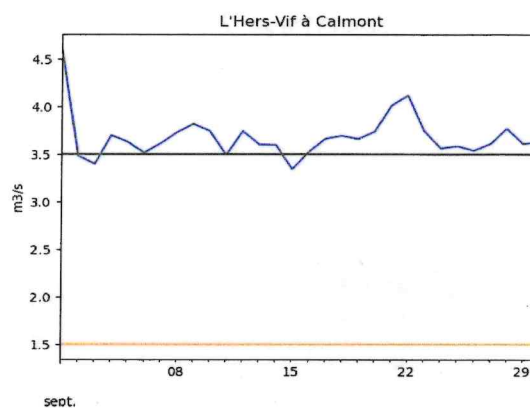
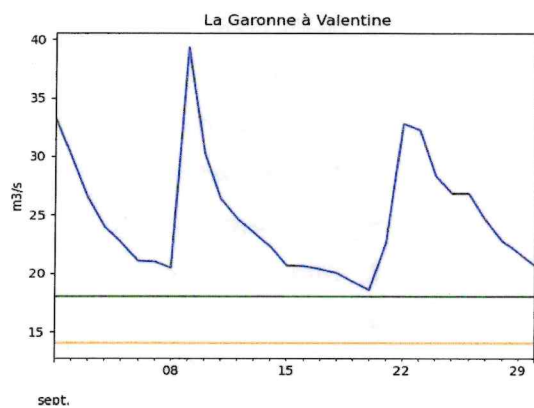
En effet, on relève seulement 23 stations sous 80 % contre 35 le mois dernier.

Aucune station n'atteint une hydraulicité inférieure à 20 %.

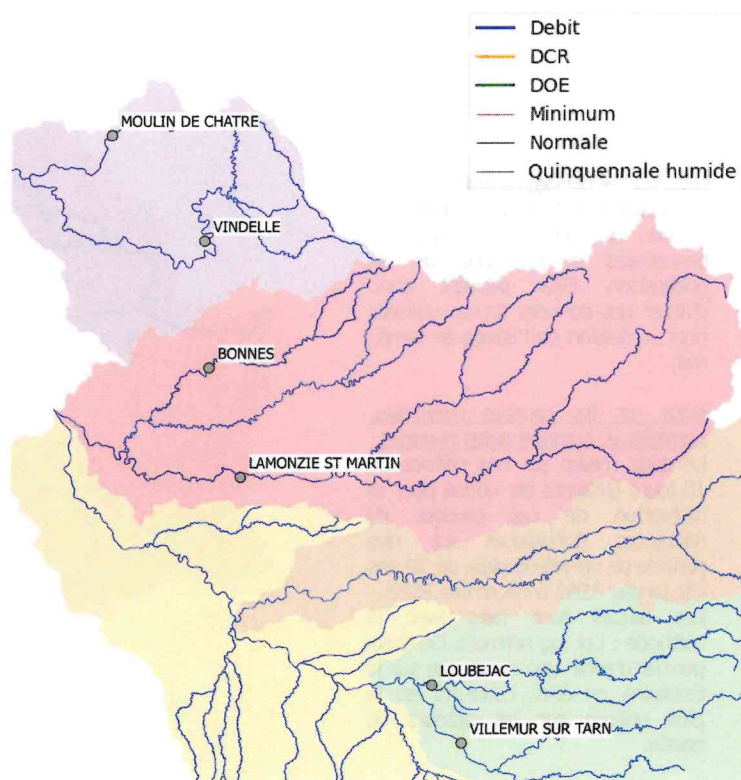
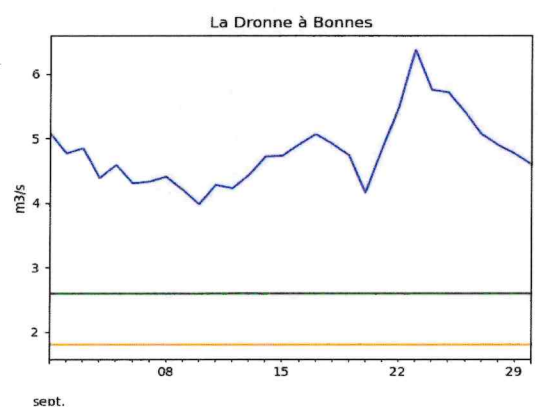
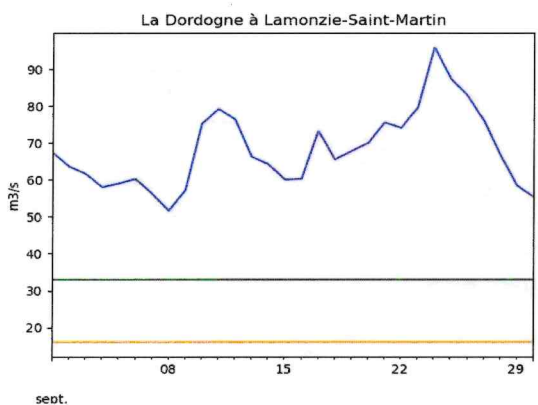
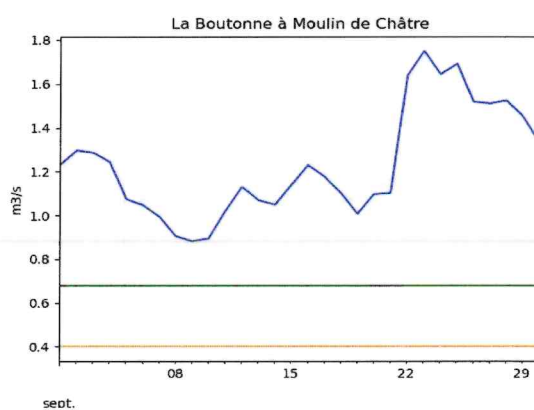
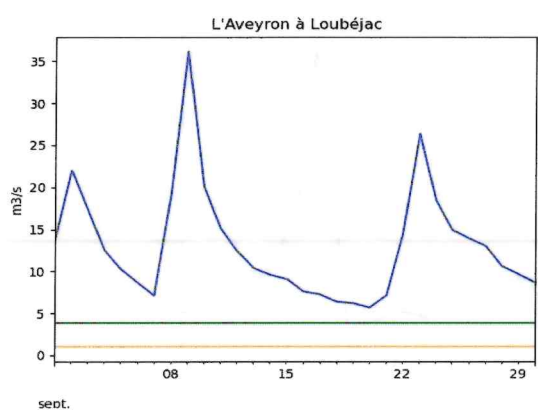
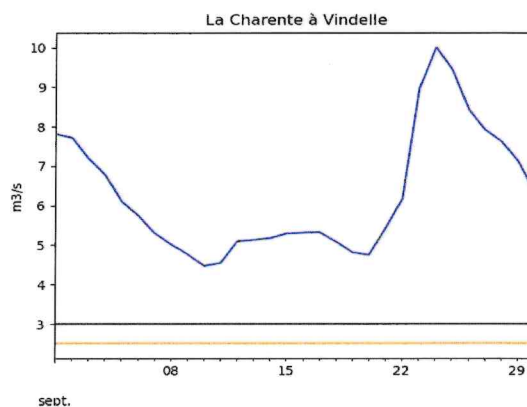
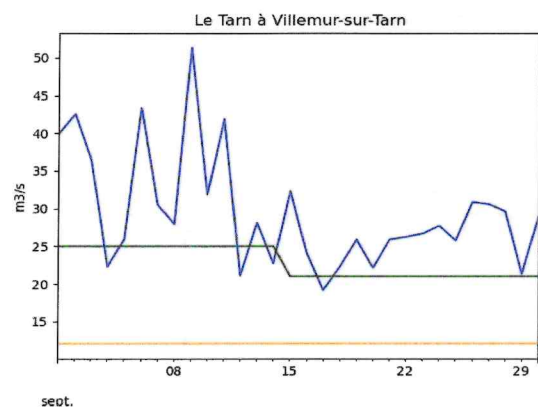
De manière générale, cet indicateur est à la hausse sur l'ensemble du bassin hormis pour le sous-bassin de la Garonne et celui du Tarn qui présentent des stations dont le débit mensuel se dégrade par rapport à sa moyenne interannuelle.

Hydraulicité	Nombre de stations au 1er septembre	Nombre de stations au 1er octobre	Différence
Inférieur à 20%	2	0	-2
Entre 20 et 40%	3	5	2
Entre 40% et 80%	30	18	-12
Entre 80% et 120%	22	32	10
Entre 120% et 200%	1	5	4
Supérieur à 200%	0	0	0
Absence de données	4	2	-2
Total	62	62	0

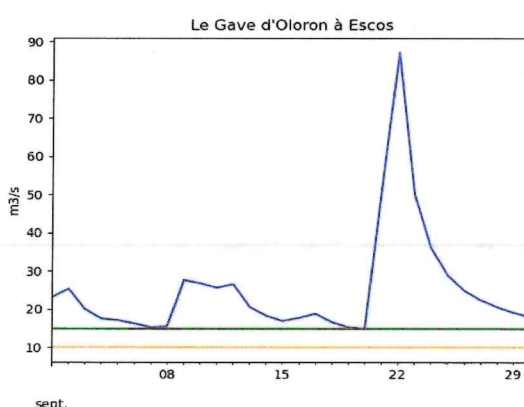
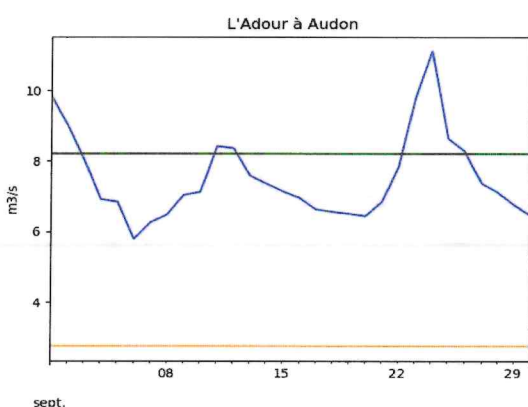
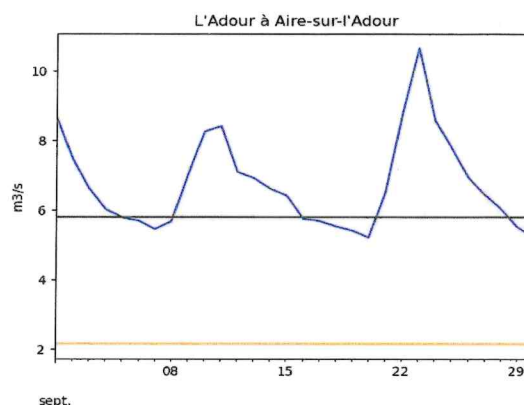
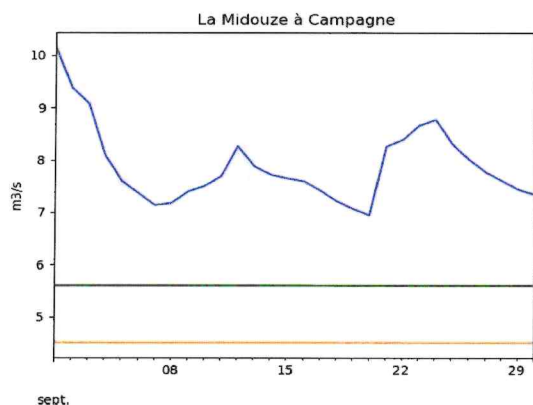
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne



Débits journaliers – Axe Adour

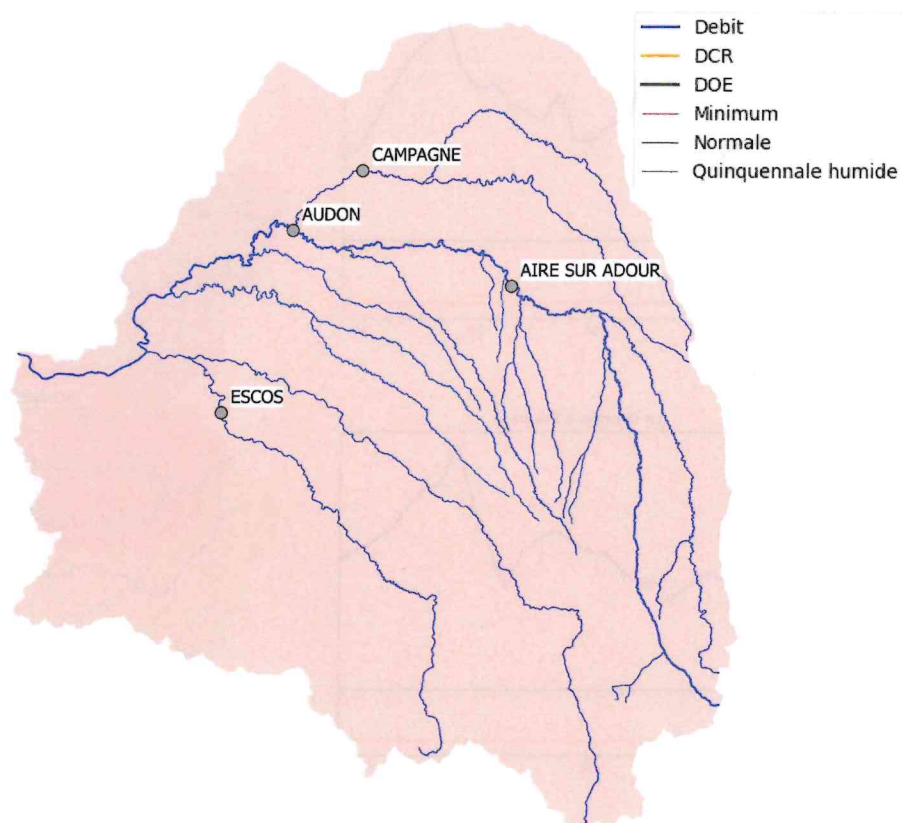


Nota sur les données utilisées :

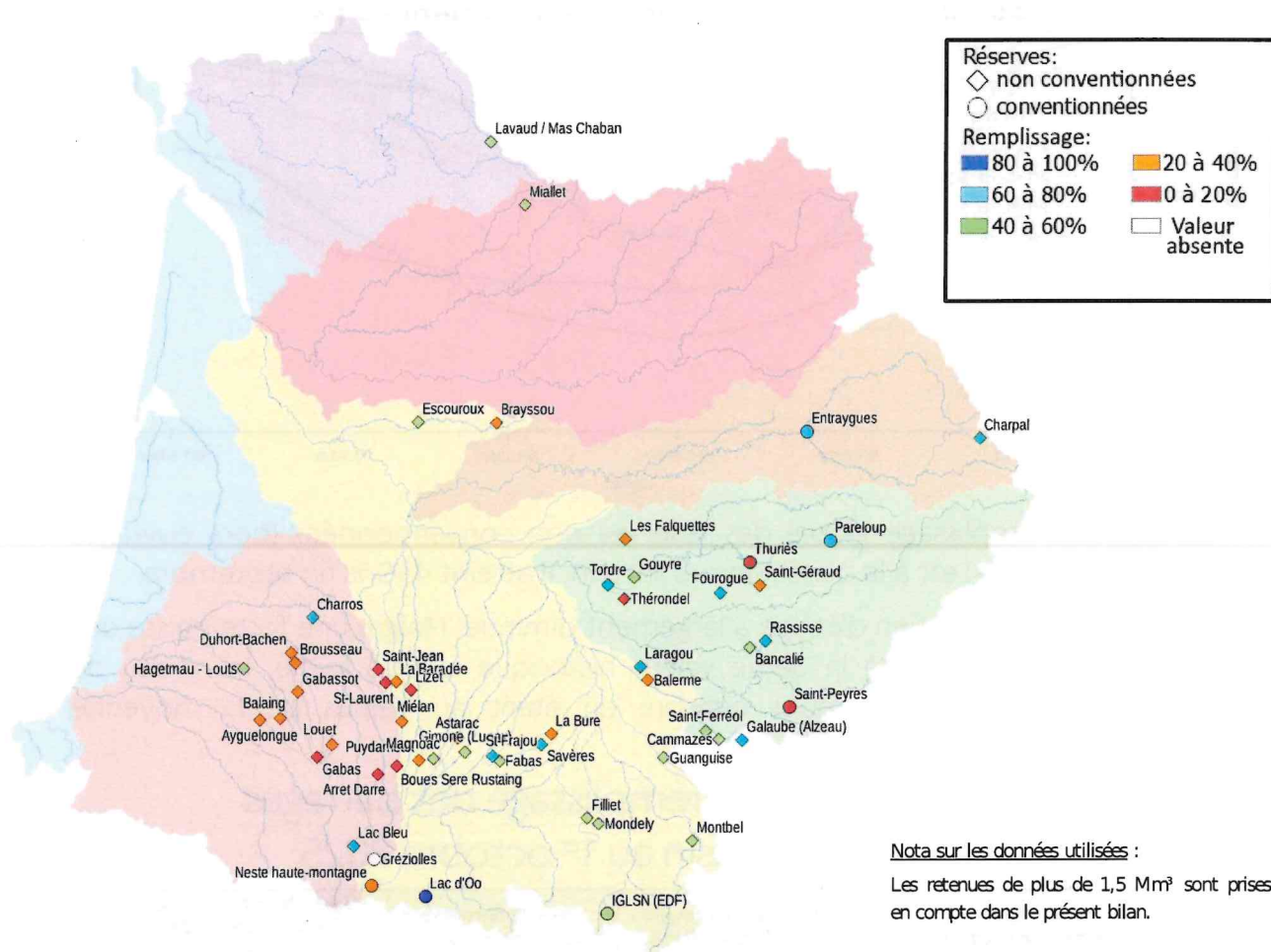
Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.

Nota sur les courbes minimales, normales et quinquennales humides :

Le débit moyen sur une période de 10 jours glissants est utilisé pour la réalisation de ces courbes de références statistiques sur une période de données choisie de 30 ans (de janvier 1993 à décembre 2022). Les calculs sont faits avec la méthode : Loi log normale. Ce choix permet d'avoir une cohérence sur le territoire, en effet, cette loi est la plus utilisée par les acteurs du bassin.



Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1^{er} octobre 2025



Les volumes des réserves ont progressivement diminué durant le mois d'août compte tenu des besoins de soutien d'étiage. Elles présentent un taux de remplissage compris entre 0 et 92 % dont 9 entre 0 et 20 % (dont Thuriès à 0 %).

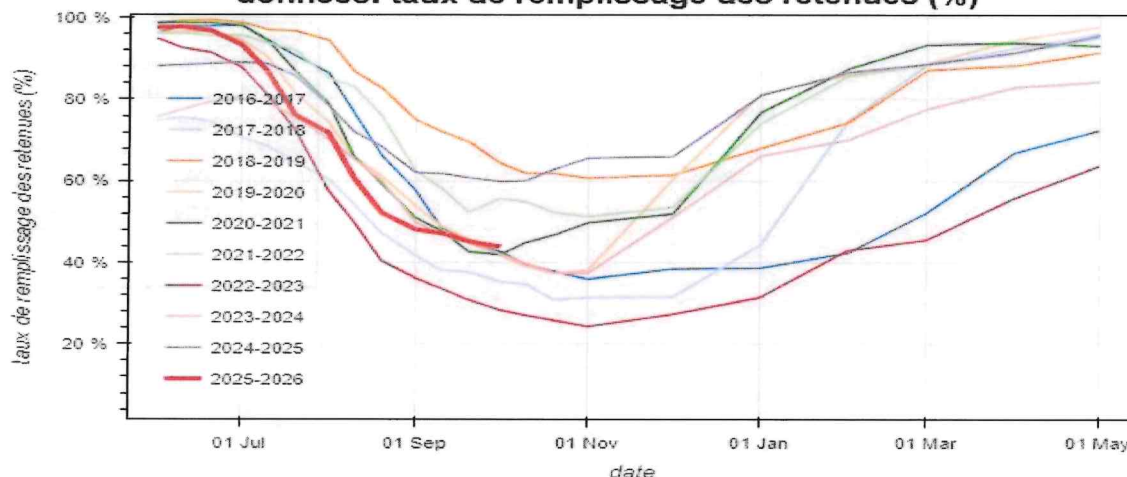
Les réserves du sous bassin Adour sont en majorité en dessous de 40 % de remplissage avec seulement 1 réserve entre 40 et 60 % et deux entre 60 et 80 %.

Les autres bassins ont une situation hétérogène avec des taux de remplissage compris entre 20 et 80 %.

Le Lac d'Oo (conventionné) a encore un taux de remplissage supérieur à 80 %.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention

Bassin Adour-Garonne - ouvrages hors convention
données: taux de remplissage des retenues (%)



Le taux de remplissage global des réserves non conventionnées (hors ouvrages hydro-électriques) est à la baisse depuis mi-juin. Il atteint 43,9 % fin septembre.

En septembre, le soutien d'étiage a largement diminué. Malgré une forte baisse des réserves en août jusqu'à la 3ème valeur historique la plus faible, le niveau de remplissage reste élevé début octobre en étant au dessus de la moyenne historique.

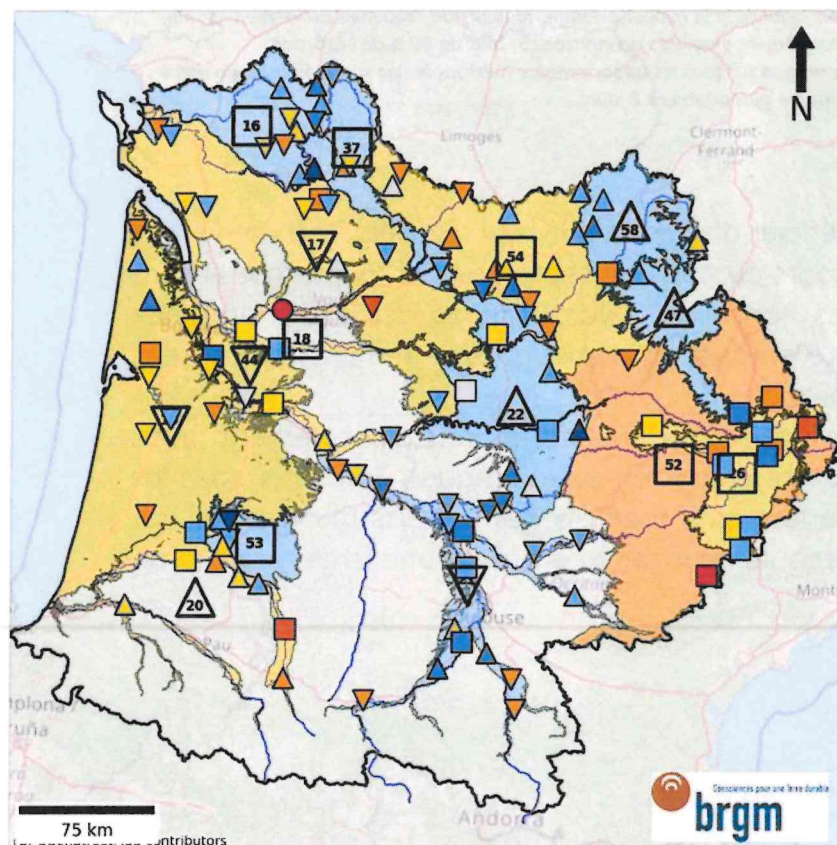
Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} octobre 2025

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1er octobre 2025 (%)	Taux de remplissage 1er octobre 2024 (%)	Taux de remplissage 1er septembre 2025 (%)
Adour	30,3%	56,1%	33,5%
Charente	41,7%	85,6%	45,1%
Dordogne	58,9%	95,2%	74,1%
Garonne	47,3%	48,0%	51,8%
Lot	79,3%	93,0%	79,3%
Système Neste	34,0%	55,6%	37,8%
Tarn-Aveyron	54,8%	75,2%	60,0%
Total non conventionné	43,9%	59,8%	48,1%
Total conventionné	42,54 %	71,21 %	42,44 %

Comme les réserves non conventionnées des sous-bassins Adour, Charente, et Système Neste, celles du sous-bassin Garonne passent en dessous des 50 % de remplissage en septembre. Le soutien d'étiage en Dordogne est fortement mobilisé ce mois-ci avec une diminution de 16 % des réserves.

Toutefois, depuis un mois, la réalimentation est peu mobilisée dans son ensemble, entraînant une diminution globale faible de 4,2 % des réserves non-conventionnées (contre 23,6 % le mois dernier).

Septembre 2025



Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- G16 - Nappes des calcaires du Jurassique moyen et supérieur des Charentes
- G17 - Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- G18 - Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- G19 - Nappes des formations plioquaternaires du bassin aquitain
- G20 - Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- G21 - Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- G22 - Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- G26 - Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- G37 - Nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- G44 - Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- G47 - Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- G52 - Nappes du socle des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- G53 - Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- G54 - Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- G58 - Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches

Niveau des nappes

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| ● Très hauts | ○ Modérément bas |
| ○ Hauts | ○ Bas |
| ○ Modérément hauts | ○ Très bas |
| ○ Autour de la moyenne | ○ Données insuffisantes |

Evolution récente

- ▲ En hausse
- Stable
- ▼ En baisse
- Indéterminé

Le mois de septembre 2025 semble marquer la transition entre les années hydrologiques 2024-2025 et 2025-2026. La première, débutée avec des niveaux de basses eaux remarquablement hauts en septembre 2024, a été marquée par une pluviométrie globalement conforme à la normale, hormis certains secteurs où des sécheresses ponctuelles, notamment en été, ont pu affecter rapidement les niveaux des nappes. L'année hydrologique 2025-2026 semble partir sur les mêmes bases. Les niveaux de basses eaux sont toutefois globalement moins élevés que l'an dernier à la même date.

L'ensemble des secteurs du bassin Adour-Garonne aborde le début de l'année hydrologique 2025-2026 avec des niveaux globalement autour de la moyenne à modérément haut, la seule exception étant les aquifères de socle à l'est – sud-est du bassin, au niveau modérément bas. L'influence des précipitations de fin d'été est particulièrement remarquable pour les aquifères volcaniques, où les niveaux étaient très bas en juillet.

Ecosystèmes aquatiques – Observatoire national des étiages

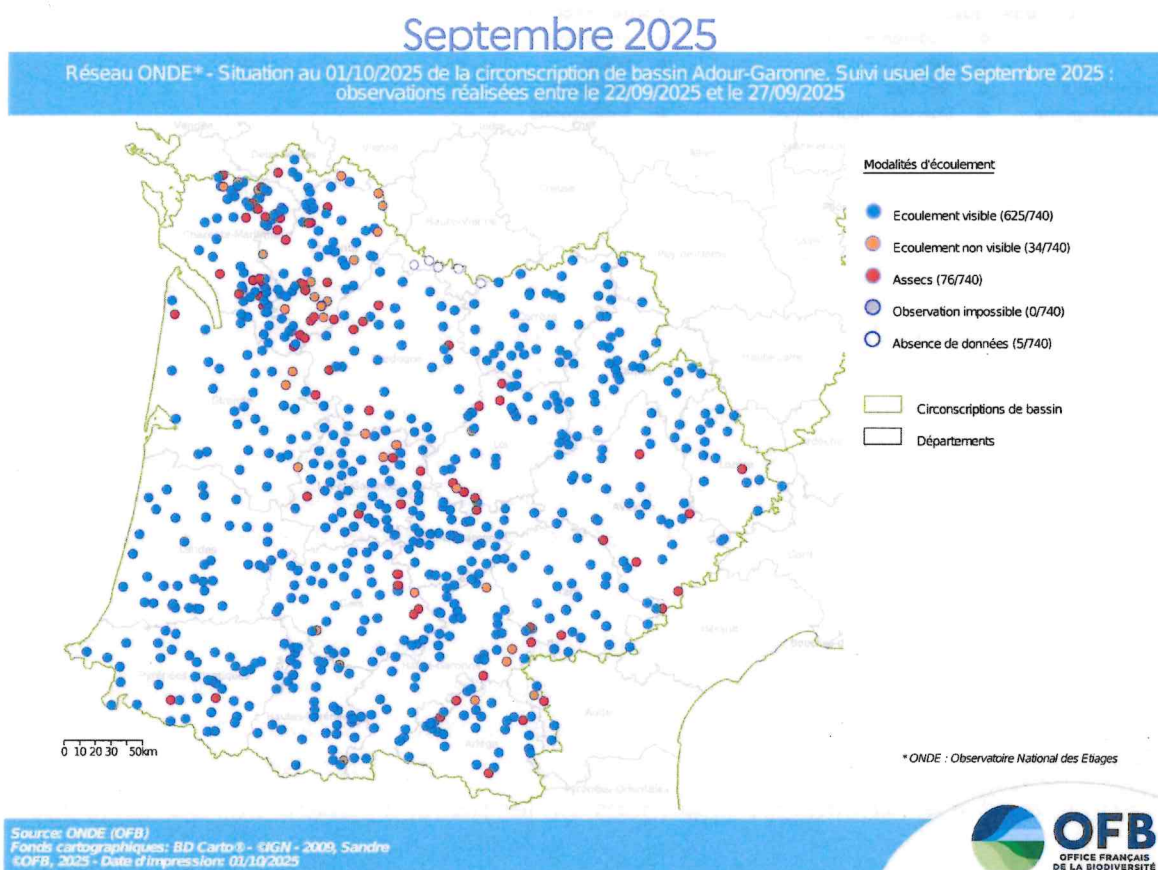
Rappel : l'observatoire national des étiages (ONDE) - Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

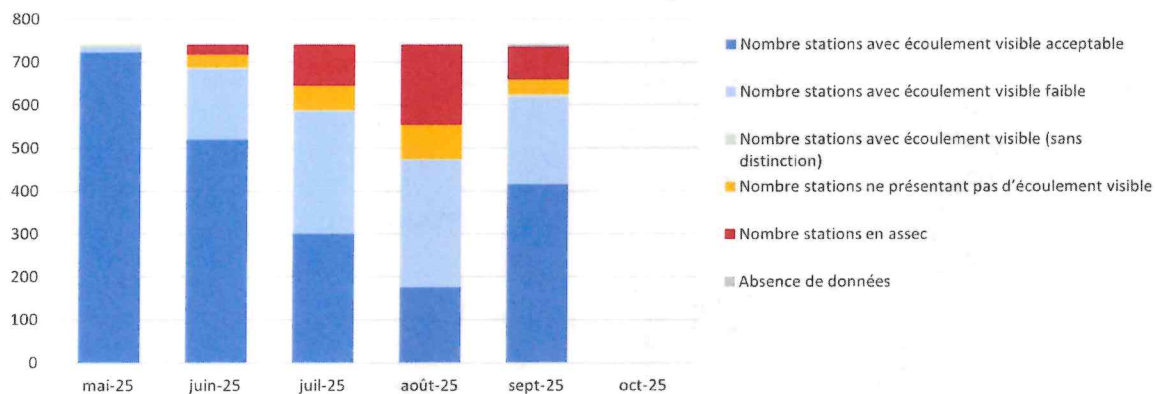
Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

Le bassin Adour-Garonne a pu bénéficier d'apports pluvieux réguliers et d'une baisse significative des températures au cours du mois de septembre 2025, permettant un maintien ou une amélioration des conditions hydrologiques dans de nombreux secteurs. Toutefois, la situation reste précaire et plusieurs départements présentent toujours des difficultés en tête de bassin.

On observe ainsi une amélioration significative des conditions d'écoulement, avec une situation plus satisfaisante pour les écosystèmes aquatiques. Toutefois, tous les sous-bassins n'ont pas bénéficié de la même manière des apports pluvieux, et des situations d'assec ou de rupture d'écoulement persistent dans une large majorité de départements.



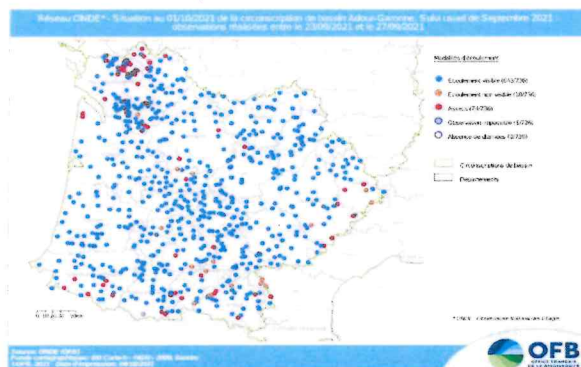
Etat des stations ONDE du bassin Adour-Garonne par mois



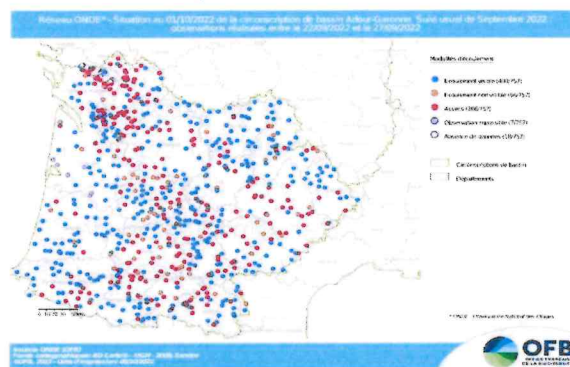
Le nombre de stations ONDE présentant un écoulement visible est en hausse par rapport au mois dernier (environ 85 % des stations ONDE observées fin septembre contre 64 % à la fin du mois d'août). De plus, la part des observations d'écoulements visibles faibles est en baisse (33 % des écoulements visible observés fin septembre contre 62 % à la fin du mois d'août).

Comparaison interannuelle des situations à la même période

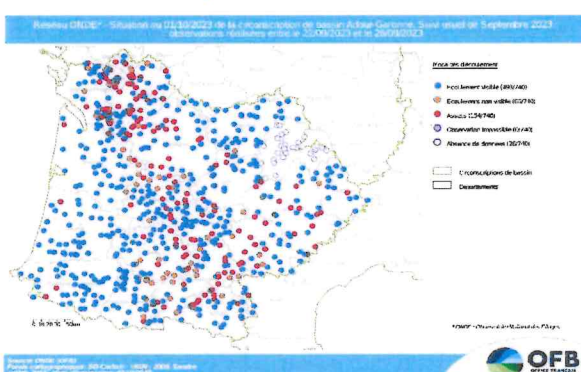
Septembre 2021



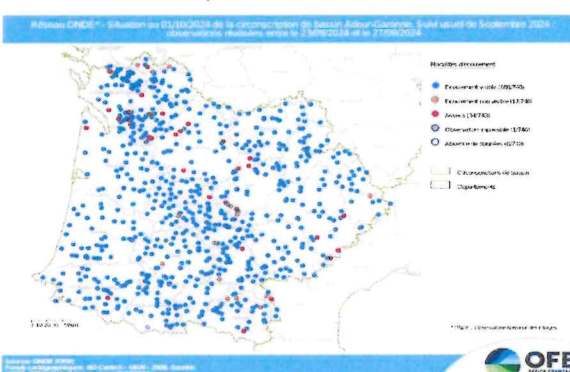
Septembre 2022



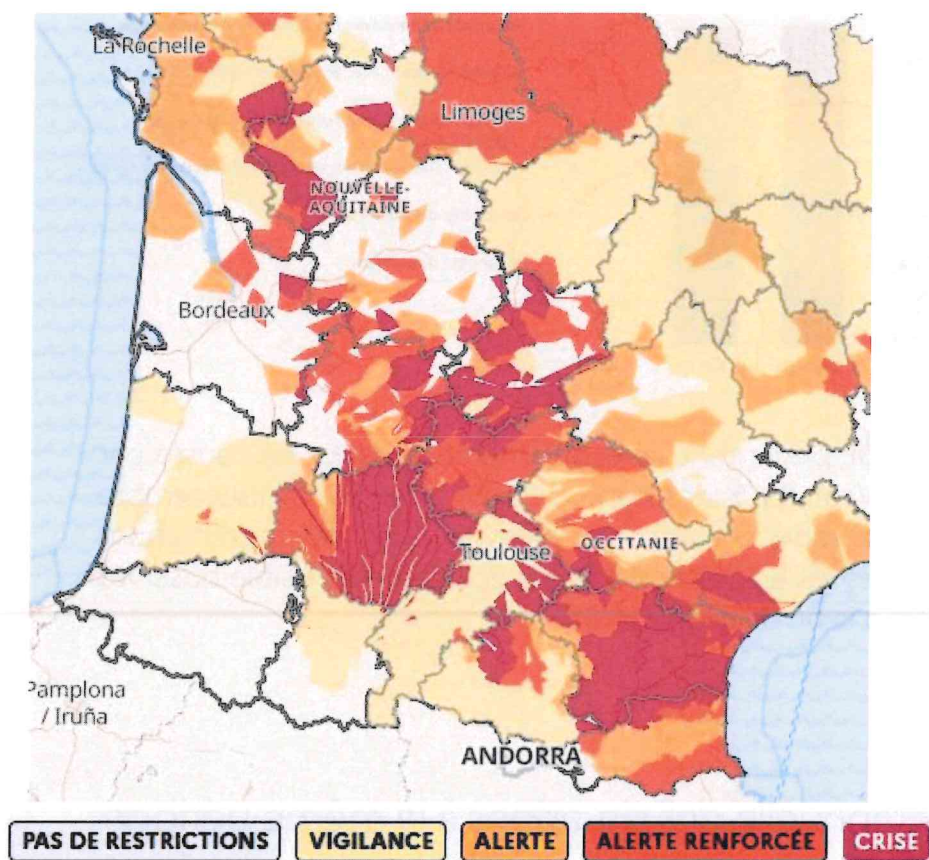
Septembre 2023



Septembre 2024



Situation au 1^{er} octobre 2025



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Vigieau » au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.

L'amélioration de la situation hydrologique entraîne la diminution des restrictions. Toutefois, à l'échelle du bassin, 13 % du territoire reste en restriction de niveau crise, qui permet seulement de maintenir les usages prioritaires, mais cette proportion est en diminution de 23 % par rapport au mois dernier. Les restrictions d'alerte et d'alerte renforcée couvrent chacune 16 et 11 % du territoire.

73 % du territoire reste encore couvert par des arrêtés concernant la sécheresse, dont 40 % par des arrêtés de restrictions temporaires des usages de l'eau.

Glossaire

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaires (humide) et déficitaires (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières

Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
Cité administrative 1, place Émile Blouin CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr